



# MGEN 70 ANS DE SOLIDARITÉ

La **MGEN** est née, du grand mouvement initié par le programme du Conseil national de la Résistance. La sécurité sociale créée en octobre 1945 ne concernant pas à l'origine les fonctionnaires, les syndicats se sont saisis du sujet. En juillet 1946, le Syndicat National des Instituteurs appelle à une fusion de l'ensemble des sociétés de secours mutuel enseignantes. La **MGEN** voit le jour le 8 décembre 1946 et l'élection du premier président Marcel Rivière.

L'application de la loi Morice en 1947 confie la gestion de la sécurité sociale aux mutuelles de fonctionnaires. Parallèlement, la **MGEN** accentue la transformation de ses « sanatoriums » en établissements de soins. Depuis 1976, ses centres se sont ouverts à tous : adhérents ou non. Aujourd'hui, le **groupe MGEN** gère 33 établissements sanitaires ou médico-sociaux.

Durant ces décennies, **MGEN** évoluera notamment en 2002 avec les offres **MGEN Filia**, ouverte à tous, puis en 2011 avec la création du **groupe Istya** pour permettre le rapprochement des mutuelles de fonctionnaires.

Aujourd'hui le **groupe MGEN** fondamentalement attaché à la communauté éducative s'est ouvert à d'autres champs, en gérant le régime obligatoire des professionnels de la recherche, de la culture, de la communication, de la jeunesse et des sports, de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en proposant une couverture complémentaire aux agents publics de l'état et des territoriaux.

**MGEN** est passée de 200 000 adhérents en 1947 à près de 4 millions de personnes protégées en 2016 et salarie plus de 9 300 collaborateurs.

Pour ce **70<sup>ème</sup> anniversaire**, lors de l'Assemblée Générale à Montpellier nous honorerons les responsables mutualistes qui « *brique par brique ont voulu prouver l'utilité sociale de notre modèle* », ont inscrit **MGEN** comme mouvement social, en l'impliquant dans les grands débats de société : solidarité, laïcité, dignité de la personne, combat pour le droit des femmes,... Ils ont su démontrer l'utilité sociale de notre mutuelle à but non lucratif, ont promu une offre, puis des offres globalisant santé, prévoyance et dépendance basées sur les valeurs de solidarité financière et intergénérationnelle, aux équilibres économiques respectés avec une gouvernance élue et démocratique.

Demain, avec la création du **groupe MGEN Istya et Harmonie Mutuelle**, **MGEN** ouvrira une nouvelle page de son histoire avec l'ambition d'inscrire le modèle mutualiste dans un avenir solidaire et durable, de conforter son action sur le chemin de l'innovation en santé, de répondre toujours mieux aux besoins de ses adhérents. ■



70 ans  
L'avenir solidaire



Catherine GONZALEZ  
Présidente MGEN de Lozère

Guy CASSARD  
Président MGEN du Gard

Yannick LABORY  
Président MGEN de l'Hérault

Pierrette RICHARD  
Présidente MGEN de l'Aude

Bernard CREISSEN  
Administrateur National  
Chargé de la Région  
Languedoc Roussillon

Christophe PATIER  
Président MGEN des  
Pyrénées-Orientales



# 70 ANS ET LE REGARD PORTÉ VERS L'AVENIR

Le 8 décembre 1946, la **Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale** se créait pour apporter à tous les personnels de l'Éducation nationale de France une protection sociale de qualité.

70 ans plus tard, le groupe **MGEN** est toujours à leur service.

Il s'ouvre à d'autres publics. Il s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire en créant un groupe mutualiste avec **Istya** et **Harmonie Mutuelle**.

Plus que jamais de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la culture, de la jeunesse et des sports, de l'environnement, et plus que jamais solidaire, le **groupe MGEN** célèbre toute l'année cet anniversaire et invite ses militants, dans chaque département, à initier des réflexions sur l'avenir.



## MGEN EN 2017

**MGEN** gère l'assurance-maladie obligatoire des agents de différents ministères :

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche, Culture et communication, Jeunesse et sports, Environnement. Elle propose des offres de complémentaire santé et prévoyance pour eux et pour tous publics.

**MGEN** est également acteur de soins, engagé dans la prévention santé et gestionnaire d'établissement de santé (*médecine de ville, Ehpad, psychiatrie, soins de suite et de réadaptation...*).

- ▶ 4 millions de personnes protégées
- ▶ Plus de 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires
- ▶ Plus de 5 milliards d'euros de prestations versées au titre des régimes obligatoire et complémentaire
- ▶ Environ 9 300 salariés
- ▶ Environ 18 500 militants et correspondants bénévoles

### Les prochaines **RENCONTRES MUTUELLES**

se tiendront le **7 juin à 15 h 30** à la **MGEN de l'Aude** à **Carcassonne**.

**Conférence - débat :**  
**Une alimentation responsable pour ma santé et ma planète.**

Venez nombreux !



## Dans l'Aude, MGEN a fêté ses 70 ans au Conseil départemental.

**Une rencontre qui a allié conférence, échanges et moment festif.**

Un anniversaire réussi le 1<sup>er</sup> mars ! Un public nombreux, curieux et motivé a participé à cet événement. Un conférencier Gérard Boned, fort intéressant et très pédagogue, le sujet n'était pas facile :

« **La protection sociale : stop ou encore ? Quelle protection sociale pour un monde en mutation ?** ».

### Bulletin de la section MGEN de l'Aude

1 rue Salvat - 11806 Carcassonne cedex 09

#### Directeur de la publication

Christine DURAND

#### Comité de rédaction - Conception

Commissions communication départementales et régionale Languedoc-Roussillon

**Crédit photos** © mgen - © SD11 - Fotolia

**Réalisation** Hervé LOY - 06 72 39 14 79

**Impression** Imp'Act - 34980 Saint-Gély-du-Fesc

**Tirage** 4 400 exemplaires



MGEN, Mutuelle générale de l'Éducation nationale, n° 775 685 399, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. - MGEN Action Sanitaire et Sociale, n° 441 921 913, mutuelle soumise aux dispositions du livre III du Code de la mutualité. - MGEN Vie, n° 441 922 002, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité. - MGEN Filia, n° 440 363 588, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité.



## PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2017 > Faire que la santé trouve sa juste place

Alors que la santé et la protection sociale sont au cœur des préoccupations des Français, ces thèmes ont été peu ou pas présents lors des précédentes campagnes présidentielles.

Afin de remettre ces enjeux au centre des débats, la Mutualité Française, en partenariat avec la Fondation pour l'innovation politique, la

Fondation Jean-Jaurès et Terra Nova, a lancé en décembre 2016 : [placedelasante.fr](http://placedelasante.fr)

### UN SITE PARTICIPATIF



L'objet de ce site participatif est **d'EXPLORER ces enjeux, de DÉCRYPTER les programmes** en matière de santé et de protection sociale, et **d'INTERPELLER les candidats** à l'élection présidentielle, puis aux élections législatives.



Ouvert à tous, le site vous propose de contribuer en commentant les contenus, en postant des tribunes ou en interpellant les candidats.



L'élection présidentielle vient de livrer son verdict. Mais [placedelasante.fr](http://placedelasante.fr) continue tout au long de la campagne pour les élections législatives !

Après les élections, la rubrique **ÉVALUER** vérifiera la concordance entre les paroles du ou de la candidat-e élu-e et les actes de la nouvelle majorité en place.



## DES RENCONTRES

Dans le cadre de cette démarche, le 21 février dernier, le Grand Auditorium du Palais Brongniart à Paris a fait salle comble.

À l'invitation de la Mutualité Française, **Emmanuel Macron, Nicolas Dupont-Aignan, Benoît Hamon, Yannick Jadot et François Fillon** ont présenté leur programme santé devant un public nombreux où figuraient des Parlementaires, des membres de l'économie sociale et solidaire, des professionnels de santé et 200 journalistes.

Thierry Beaudet, président de la Mutualité française, a souligné le succès de cet événement :

« Les candidats ont pris conscience, plus que par le passé, de l'importance de la santé dans le débat présidentiel. Il y aura un droit de suite. (...) Nous

*plaidons pour un Etat davantage stratège. On ne construira pas l'avenir sur un contrat de défiance. Les mutuelles ont un rôle à jouer ».*

Retrouvez l'intégralité des échanges sur le site [placedelasante.fr](http://placedelasante.fr). ■



» « Ci-dessous quelques extraits des interventions des candidats ayant participé à cet événement : »



### Emmanuel MACRON

#### » financement de la protection sociale

« Il faut que le financement de notre protection sociale, refondée, porte davantage sur la consommation, la pollution, ou d'autres revenus que ceux du seul travail » ■



### Nicolas DUPONT-AIGNAN

#### » complémentaire santé

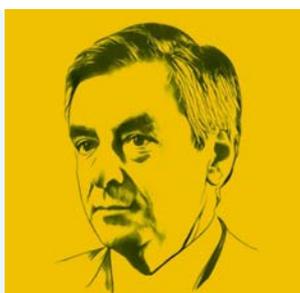
« Il faut mettre fin au maquis des mutuelles »,  
« à ce manque de transparence »  
et « aux privilèges » ■



### Benoît HAMON

#### » accès aux soins

« L'installation de médecins supplémentaires dans les zones déjà sur-dotées n'ouvrira pas le droit au conventionnement automatique par l'Assurance Maladie » ■



### François FILLON

#### » accès aux soins

« Non, je ne veux pas distinguer entre gros et petit risque mais (...) mieux articuler les rôles de l'Assurance maladie et des complémentaires, car nous avons des défis financiers à venir (...) » ■





# L'AIDANT FAMILIAL

## Qu'est-ce qu'un aidant familial ?



**La charte européenne de l'aidant** a défini que l'aidant est une personne venant en aide **à titre non professionnel à une personne de son entourage**, handicapée, âgée dépendante, atteinte d'une maladie invalidante.

Cette aide dans les actes essentiels de la vie peut être partielle ou totale, ponctuelle ou permanente.

L'aidant familial dispose dorénavant d'un statut, renforcé par la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (AVS).



En France plus de 8 millions d'aidants accompagnent un proche dépendant du fait de l'âge, d'une maladie ou d'un handicap. Ce chiffre ne cesse d'augmenter (*autour de 4 millions en 2008*) en raison du vieillissement de la population, de l'allongement de l'espérance de vie des personnes malades, du fait des progrès de la médecine, etc.



Accompagner une personne fragilisée est une activité épuisante, tant psychologiquement que physiquement et des dispositifs publics ou des organismes sont là pour vous accompagner si vous êtes un aidant : aides financières, accompagnement ou formation de l'aidant, droits à congés, relais possibles... ■



## Quelques exemples

### Possibilité d'être salarié de votre proche handicapé ou dépendant

**Contact**

MDPH, CCAS, CLIC, Conseil départemental



### Bénéficiaire d'un accompagnement

Associations, groupes de parole, psychologues ... afin de vous accompagner, vous aider à faire face à vos difficultés, échanger sur vos expériences.

**Contact**

Association française des aidants, Mairie, CCAS, CLIC, MDPH, PIF



### Formations spécialisées

Destinées aux aidants.

**Contact**

CCAS, MDPH, CLIC

### Obtenir des congés

Congé de solidarité familial, congé de présence parentale, congé de proche aidant.

**Contact**

Médecin traitant, employeur, site de la fonction publique. ■



## MGEN a mis en place une aide financière

Vous êtes adhérent **MGEN Santé Prévoyance**, Membre Participant, Membre Participant Associé ou Bénéficiaire Conjoint...

Vous accompagnez un proche conjoint, enfant ou ascendant au 1<sup>er</sup> degré)

- résidant à son domicile
- en situation de dépendance (Perte d'autonomie évaluée en GIR 1 ou GIR 2 par le Conseil départemental)
- mutualiste ou non mutualiste...

### Vous pouvez bénéficier de l'Aide au Mutualiste Aidant

Le montant de cette prestation est de 350€ (ou 500€, selon le quotient familial)

**Renseignez-vous dans votre section départementale ou au**

3676

Service gratuit + prix appel

## MGEN a édité une brochure

permettant de retrouver les différentes réponses apportées par les acteurs publics ainsi qu'une liste non exhaustive d'organismes ou associations à contacter.

Ce dépliant est disponible dans votre section MGEN ou sur la page départementale du site Internet MGEN. ■





## C'EST TOUT COMPRIS !

Parce que la santé ne doit pas être un souci pour les parents et encore moins pour les enfants, MGEN a conçu une nouvelle gamme d'offres destinées aux jeunes et aux étudiants



■ **Ma santé ? Pas de souci – Moi, c'est ÔJI !**

	ÔJI ESSENTIELLE	ÔJI INITIALE	ÔJI ÉQUILIBRE	ÔJI RÉFÉRENCE	ÔJI INTÉGRALE
ACTES MÉDICAUX COURANTS	★	★	★★	★	★★★
PHARMACIE	★	★	★★	★	★★★
FORFAITS « PRÉVENTION » ET « SE SOIGNER AUTREMENT »	★	★★	★★★	★★	★★★★
FORFAIT « BONUS PRÉVENTION »	★★	★★	★★	★★	★★
HOSPITALISATION	★	★★	★★★	★★★★	★★★★
DENTAIRE	★	★★	★★★	★★★★	★★★★
OPTIQUE	★	★★	★★	★★★	★★★★



## LES POINTS FORTS DE LA GAMME ÔJI

### » ZOOM SUR LES NOUVEAUTÉS



#### UN BONUS PRÉVENTION

50€ de participation à **un abonnement sportif annuel ou pour l'achat d'articles de sécurité routière** (gilet réfléchissant, éthylotests...).



#### 3 PACKS DE SERVICES

- **« Bien démarrer »** pour gérer son budget et ses démarches administratives.
- **« Mieux informé »** pour répondre aux questions de la vie quotidienne (*santé, logement, informations juridiques*).
- **« Urgences »** en cas d'accident ou d'immobilisation...



#### UNE APPLI MOBILE ÔJI

**Pour avoir sa santé toujours en main !**



## » ZOOM SUR LES + ÔJI

### ■ PACK BIEN DÉMARRER

- » **Coach budget** pour accompagner et informer sur les méthodes de gestion de budget, les dispositifs et aides spécifiques existants (droits sociaux, aide au logement...).
- » **Coach administratif** pour conseiller et orienter sur des problématiques liées à la vie quotidienne étudiante, au logement, aux financements.
- » **Conseil dans la recherche du 1<sup>er</sup> emploi.**
- » **Aide au déménagement et nettoyage** du logement quitté.



- » **Informations médicales** pré et post-hospitalisation, contraception, comportements à risque, troubles du sommeil, gestion du stress...
- » **Recherche de coordonnées de médecin, infirmière, intervenant paramédical.**

### ■ PACK URGENCES

- » En cas d'accident ou d'immobilisation.
- » Présence ou transfert auprès d'un proche.
- » Livraison de médicaments.
- » Rapatriement médical.
- » Aide à domicile. ■



### ■ PACK MIEUX INFORMÉ

- » **Conseils** sur la vie quotidienne, handicap, aides financières...
- » **Informations juridiques** sur les thématiques santé, famille, vacances à l'étranger...

Plus d'infos sur **mgen.fr** ou **3676** Service gratuit + prix appel

ou RV dans votre section départementale

## COTISATIONS MENSUELLES ÔJI

ÔJI ESSENTIELLE	ÔJI INITIALE	ÔJI ÉQUILIBRE	ÔJI RÉFÉRENCE	ÔJI INTÉGRALE
À PARTIR DE <b>15 € / MOIS</b>	À PARTIR DE <b>20 € / MOIS</b>	À PARTIR DE <b>22 € / MOIS</b>	À PARTIR DE <b>22 € / MOIS</b>	À PARTIR DE <b>30 € / MOIS</b>
L'ESSENTIEL À TARIF ACCESSIBLE	LES SOINS COURANTS DE BASE	PRISE EN CHARGE RENFORCÉE DES DÉPASSEMENTS D'HONORAIRES ET DES MÉDECINES DOUCES	UN RESTE À CHARGE MAÎTRISÉ SUR L'OPTIQUE ET LE DENTAIRE	DES REMBOURSEMENTS DE BON NIVEAU SUR TOUTES LES PRESTATIONS

## LE CONCEPT DU FITDays MGEN

*En tant qu'acteur global de santé, promoteur de l'activité physique et sportive au bénéfice de la santé de tous, le groupe MGEN est engagé dans les FITDays depuis 2014.*



Cette animation effectuée un tour de France pour promouvoir le triathlon auprès des enfants de 5 à 12 ans en leur faisant découvrir les 3 disciplines de base – *natation, cyclisme, course à pied* – mais aussi en les sensibilisant aux valeurs citoyennes, à la persévérance, au dépassement de soi, au respect des autres, ou encore au bon équilibre nutritionnel.

Champions de la discipline, initiés, débutants et enfants, tous peuvent trouver l'épreuve qui leur convient... et qui leur donnera l'envie de pratiquer un sport et d'adhérer à la philosophie de vie qui l'accompagne.

Le **FITDays MGEN** est une belle réponse à la question : « *comment inciter le plus grand nombre à pratiquer une activité physique ?* »

Les étapes des **FITDays MGEN** dans notre région :

- 1<sup>er</sup> juin ● Carcassonne
- 2 juin ● Montpellier
- 3 juin ● Narbonne
- 4 juin ● Frontignan-La Peyrade
- 5 juin ● Canet-en-Roussillon
- 8 juin ● Alès
- 9 juin ● Perpignan
- 8 juillet ● Mont-Lozère (Château de Castanet)
- 9 juillet ● Alès
- 10 juillet ● Canet-en-Roussillon
- 11 juillet ● Frontignan-La Peyrade
- 12 juillet ● Montpellier (Finale)



**10€ de réduction**  
pour les adhérents  
**MGEN** pour l'inscription  
au triathlon, XS, S, ou M  
avec le code **MGEN2017**



## Des épreuves locales, 6 finales régionales et une finale nationale

Lors de chaque étape du **FITDays MGEN**, dix à douze enfants ayant participé aux ateliers seront sélectionnés par tirage au sort pour les finales régionales, pour s'affronter lors d'un triathlon sur des distances adaptées à l'âge de chacun.

Lors de ces finales régionales, un classement par année de naissance et par sexe est effectué et les meilleurs

de chaque catégorie sont sélectionnés pour participer à la grande finale nationale, le 12 juillet, à Montpellier.

Le voyage des 14 petits vainqueurs en finale régionale est pris en charge pour se rendre dans la belle cité occitane. Les catégories concernées sont filles et garçons nés entre 2005 et 2011.



## Les ateliers du village



Atelier Triathlon : les triathlètes en herbe s'élanceront pour 20 m de natation, 1 km de VTT et termineront par 250 m de course à pied. Pour participer, il suffit d'apporter son maillot de bain, ses chaussures de course à pied et une serviette. Des animateurs expérimentés, titulaires du Brevet BF5 de triathlon et du BNSSA encadrent les enfants, qui évoluent en toute sécurité à vue des organisateurs.



- Atelier des sapeurs-pompiers
- Atelier « Mieux manger, mieux bouger » avec la MGEN
- Atelier « Apprendre à mieux collecter les déchets »



- Atelier droit de l'enfant
- Atelier Sécurité routière La Fondation de la route, Renault, Michelin
- Atelier Gestes et postures
- Atelier « Protéger ses yeux du soleil » avec les Opticiens Mutualistes

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS DANS VOTRE VIE PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLE ?

ÉCHANGEZ AVEC UN(E) PSYCHOLOGUE

en face-à-face

à l'Espace d'Accueil et d'Écoute

par téléphone

du lundi au vendredi

Appelez le

0 805 500 005

Service & appel gratuits

de 8h30 à 18h30

Service anonyme, confidentiel et gratuit  
Réservé aux agents du MENESR





## THÉÂTRE DES ADDICTIONS

L'**ADOLEN - Prévention Santé MGEN** en partenariat avec **La Mutualité Française Occitanie** ont organisé cette année encore une action sur la thématique des addictions.

Cette journée prend la forme d'une pièce de théâtre « drôlatique » de la Compagnie « **C'est la faute à Voltaire** », écrite et mise en scène par Bernard Granjean professeur honoraire de Lettres et d'art dramatique, comédien et metteur en scène.

Cette journée, organisée le **jeudi 23 mars 2017 à réuni plus de 200 élèves de classe de 3<sup>ème</sup> à l'Auditorium de la Médiathèque à Narbonne**.

### « Addictions » conférence drôlatique

**Objectifs.** Sensibiliser au problème de l'addiction dans le domaine des écrans, de l'alimentation, de l'alcool et du cannabis. Amener à s'interroger, à réfléchir sans pour autant dramatiser ou moraliser.



#### Le spectacle.

Une conférence décalée qui mêle dialogues, extraits de textes littéraires et vidéo. Un conférencier sûr de lui mais en réalité complètement « addict ». Son assistante, naïve mais vigilante sur le sujet de la dépendance. Ils abordent les différentes addictions,

sans un temps mort, dans un enchaînement de situations et de personnages pittoresques mais aussi un instant d'émotion, avant un final inattendu. Si la forme relève du burlesque, le fond est sérieux et documenté.

**L'échange.** La représentation est suivie d'un échange. Les comédiens peuvent expliquer les choix artistiques et sont accompagnés par un spécialiste de la prévention, compétent pour répondre aux questions sur les addictions et leurs prises en charge. ■

## FilGOOD

L'**ADOLEN - Prévention Santé MGEN** a lancé en janvier 2017 un programme web destiné



à chaque personnel de l'éducation nationale. Il vise à évaluer et à promouvoir le bien-être physique, mental et social des collégiens et lycéens.

**Le programme FilGood®** ([www.filgood-sante.fr](http://www.filgood-sante.fr)) est né d'une volonté collective d'aider les

professionnels de l'éducation à identifier et prioriser les thématiques de santé à aborder auprès des collégiens et lycéens. Ainsi que d'aider ces derniers à devenir des acteurs éclairés de leur santé.

Cet outil qui établit une image à un instant « t » de la santé de l'ensemble des élèves d'une classe ou d'un établissement a aussi pour but de favoriser et de faciliter la mise en œuvre du parcours éducatif de santé (*circulaire n° 2016-008 du 28 janvier 2016*). ■

**Vous pouvez nous solliciter directement si vous souhaitez plus de renseignements soit à la section départementale ou par courriel : [contact1@mgen.fr](mailto:contact1@mgen.fr)**